



C A R T E D E M E M B R E 2006

Renonciation, dégageement des responsabilités, connaissance des risques et acceptation des indemnités

NUMÉROS MOTO

1^{ER} CHOIX : _____ 2^{ÈME} CHOIX : _____ 3^{ÈME} CHOIX _____
Numéros 1 à 25 réservés pour les pros

En considérant avoir le droit de participer comme compétiteur, officiel, travailleur ou participant de n'importe quelle façon à un événement ou être permis d'entrer dans une zone restreinte (décrit comme un endroit où une permission spéciale, un permis ou une autorisation est nécessaire pour y accéder, une zone restreinte ou prohibée pour le public général) pour n'importe quelle raison, chaque personne qui signe, pour lui-même, ses représentants ou des membres de sa famille : 1- Reconnaît, comprend, accepte, représente et garantie qu'il a ou va immédiatement lorsqu'il sera entré dans une zone restreinte, inspecter les lieux et que si à n'importe quel moment, il trouve que la situation est dangereuse, il en avisera les officiels immédiatement, quittera les lieux et/ou refusera de participer à l'événement. 2- Dégage de toutes responsabilités et accepte de ne pas intenter de poursuite contre les promoteurs, le Challenge Québec, tout club affilié, subdivisions, personnels de la piste, propriétaires de la piste, officiels, propriétaires de véhicules, coureurs, équipiers, ambulanciers, commanditaires, animateurs, journalistes de la piste, photographes, locataires ou toutes autres personnes qui s'engagent dans un risque ou perte de contrôle d'un événement et chacun d'eux, leurs directeurs, officiels, agents ou employés, pour toutes les raisons qui réfèrent à cette renonciation, de toutes responsabilités, le soussigné, ses représentants, les membres de sa famille, pour toutes pertes ou dommages, ou toutes poursuites ou demandes qui résultent d'une blessure à la personne ou propriété ou causant la mort du soussigné relié à l'événement, peu importe si cela a été causé par la négligence des co-assurés ou autres. 3- Assume l'entière responsabilité pour tous risques de blessures à son corps, mort ou dommages sur la propriété reliée à l'événement, causé ou non par la négligence des co-assurés ou autres. 4- Comprend que la nature des activités tenues par les co-assurés, auxquelles il participe, sont très dangereuses et implique un certain danger de blessures et ou de mort et/ou de dommage à la propriété. Chacun des soussignés comprend que les blessures peuvent survenir ou être aggravé par la négligence des co-assurés ou par les opérations. 5- Accepte que cette formule de renonciation, dégageement des responsabilités, connaissance des risques et acceptation des indemnités surpasse toutes formes de négligence des co-assurés, incluant les négligences des opérations de sauvetage et inclus tout ce que les lois de la province permettent d'inclure concernant la tenue de ce type d'événement et que si toute portion est invalide, il est convenu que la balance sera valide. J'ai lu cette renonciation, je comprends entièrement ces conditions et j'abandonne tous mes droits en signant. Je signe cette renonciation selon ma propre volonté sans qu'aucune garantie ou assurance ne me soit faite. Je comprends que ma signature est une forme complète et inconditionnelle de dégageement des responsabilités aux plus grands moyens permis par la loi.

PRÉNOM ET NOM : _____

SIGNATURE : _____ DATE : _____ 200_

Renonciation, exonération pour un mineur

En considérant avoir la permission de participer de n'importe quelle façon dans l'activité motorisée ou événement indiqué ci-haut mentionne et /ou ayant le droit d'entrer peu importe la raison dans une zone restreinte, les parents ou gardien légal du mineur participant dont le nom apparaissant ici-bas accepte que :

1- Le parent ou gardien légal informera le mineur participant qu'avant de participer dans l'activité motorisée ou l'événement, lui ou elle devrait inspecter les lieux et l'équipement qu'il utilisera, et advenant que lui ou elle croit qu'il y a quelque chose de dangereux, le participant devrait aviser immédiatement les officiels de ses conditions et refuser de participer.

2- Il comprend et accepte que : a) il y a des dangers associés avec la participation d'un sport motorisé qui peuvent causer des dommages corporels partiels et/ou totaux, paralysie ou mort ; b) les pertes sociales ou économiques et/ou dommages qui peuvent survenir par des risques encourus et dangers mentionnés ci-dessus ; c) ces risques et dangers peuvent être causés par l'action, ou l'inaction ou la négligence du participant ou des autres incluant mais n'étant pas limité aux co-assurés mentionnés ci-dessus; d) il peut y avoir d'autres risques et dangers que nous ne connaissons pas et qui ne sont pas raisonnablement envisageable en ce moment.

3- Je/nous accepte et assume ces risques et responsabilités pour la perte et/ou dommages suivants : une blessure, une invalidité, une paralysie ou une mort, peu importe la cause, due en partie ou en entier par l'action, l'inaction ou la négligence des co-assurés mentionnés ci-dessus.

Agissant de la part du participant et individuellement, le soussigné, parent et/ ou gardien légal pour le mineur participant, exécute cette formule de renonciation ou dégageement. Si malgré cette renonciation, le participant tente une poursuite contre un des co-assurés, le parent et/ou gardien légal, remboursera les co-assurés et la compagnie d'assurance pour tout argent dépensé dans la cause impliquant :

PRÉNOM ET NOM DU COUREUR MINEUR : _____

SIGNATURE DU PARENT OU TUTEUR : _____ DATE : _____ 200_

CATÉGORIES (classes) Formation obligatoire pour nouveaux pilotes 418-952-8802

Open = moto au choix
Limite d'âge maximum au 1 janvier 2006
Limite d'âge minimum la journée de la course

GRANDES ROUES

1. Open-Pro (MX1 + MX2)
2. Expert 125 (MX2)
3. Intermédiaire open
4. Junior open
5. Initiation open
6. + 25 (450)
7. Vétéran expert +28 ans
8. Vétéran junior +30 ans
9. Vétéran junior +35 ans
10. Vétéran +40 ans

PETITES ROUES

11. 85 cc 12-15 ans
12. 85 cc 7-11 ans
13. 65 cc 10-11 ans
14. 65 cc 6-9 ans
15. Pee-wee 65 cc 6-8 ans
16. Pee-Wee 6-8 ans open
17. Pee-Wee 4-6 ans open
18. Pee-wee 4-6 ans driving shaft
19. Pee-wee initiation driving shaft
20. Pee-wee 4-8 ans semi-auto

PETITES OU GRANDES ROUES

21. Femme Junior open
22. Femme inter open

NUMÉROTATION

1. Initiation, junior et vétéran junior = chiffres rouges sur fonds blancs
2. Intermédiaire = Chiffres noirs sur fonds jaunes
3. Open Pro (MX1) = chiffres noirs fonds blancs
4. Expert 125 (MX2) = chiffres blancs sur fonds noirs
5. Vétéran expert = chiffres bleus sur fonds blancs
6. Vet +40 = chiffres noirs sur fonds gris.
7. Femmes = chiffres blancs sur fonds bleus.
8. 85cc 7-11, 65cc 6-9, Pee-Wee 4-6 open et driving shaft = chiffres rouges fonds blancs
9. 85cc 12-15, 65cc 10-11, Pee-Wee 6-8 open = chiffres noirs fonds blancs.

TÂRIF

MEMBERSHIP SAISON 2006 : 40\$
ASSURANCES ACCIDENT «LA CITADELLE» : 15\$
TAXES TPS + TVQ : 8.25\$

TOTAL : 63.25\$

CORRESPONDANCE

Chèque au nom de : Challenge Québec Motocross
1283 de la Vallée, St-Nicolas, G7A 4P8
418-952-8802, hubert@challengequebecmotocross.com

Formation obligatoire pour nouveaux pilotes 418-952-8802

PRÉNOM ET NOM : _____

ADRESSE : _____ VILLE : _____

PROVINCE : _____ CODE POSTALE _____

TEL (____)-____-____ ADRESSE ÉLECTRONIQUE : _____@_____

Âge au 1^{er} janvier 2006 : _____ DATE DE NAISSANCE ____ / ____ / _____

MOTO : _____ CYLINDRÉE : _____ 2T ou 4T

COMMANDITAIRES : _____